

Pourquoi ViensVoirMonTaf n'accompagne-t-elle que des élèves issu-es de REP ?

Les élèves scolarisé-es en Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) ont à 75 % des parents ouvriers ou inactifs, ce qui ne leur permet pas toujours de disposer d'un réseau suffisant pour trouver un stage de qualité et pertinent pour leur orientation scolaire et professionnelle. Partant de ce constat, ViensVoirMonTaf a choisi d'accompagner ces élèves, rencontrant davantage de difficulté dans leur recherche de stage de 3e, en mettant à leur disposition les outils nécessaires à la construction de leur projet d'orientation et un réseau sur sa plateforme numérique de professionnel·les bienveillant·es prêt·es à les accueillir une semaine dans leur structure.

Les jeunes scolarisé-es en REP sont-ils/elles différent-es des autres élèves de 3e ?

Les élèves de 3e issu-es de REP bénéficient de l'aide de ViensVoirMonTaf et sont donc motivé-es et très bien accompagné-es : lors d'ateliers dans les collèges en préparation de leur stage de 3e, par notre équipe du pôle pédagogique, à travers notre plateforme et notre application de coaching...

Le format d'accueil individualisé "**un·e élève / un·e tuteur·rice**" que nous préconisons les libère du cadre scolaire et renforce leur motivation.

Quand ont lieu les stages de 3e ?

Chaque collège fixe les dates de stage de ses élèves de 3e en début d'année scolaire. Les stages se déroulent généralement de novembre à mars, avec une forte demande la semaine avant les vacances de Noël et celle avant les vacances d'hiver. Nous savons d'ores et déjà que de nombreux établissements choisiront des dates de stage au premier trimestre (janvier, février et mars).

Combien de temps dure le stage de 3e ?

Ce sont des stages de 3 à 5 jours, généralement du lundi au vendredi, d'une durée maximale de 30h (législation pour les élèves de moins de 15 ans).

Retrouvez toutes les informations sur le cadre légal du stage de 3e : *lien vers le document du cadre légal*

En période de crise sanitaire, peut-on quand même accueillir de stagiaires ?

Il n'y a pas de contre indication émanant des rectorats ou de l'Éducation nationale à la tenue des stages de 3e. Au contraire, les stages restent obligatoires pour les élèves, c'est donc un moment-clé pour rester mobilisé-e dans un contexte d'aggravation des inégalités !

Des solutions existent pour que le stage de 3e ait lieu dans de bonnes conditions, notamment le respect des gestes-barrières et la mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique, ou la constitution d'un binôme de tuteurs ou tutrices pour un·e élève si les salarié-es ont des journées obligatoires de télétravail et ne sont pas sur site par exemple.

Comment faire pour devenir tuteur/tutrice de stage de 3e ?

La plateforme ViensVoirMonTaf est très simple d'utilisation : s'inscrire et proposer une offre de stage ne prend pas plus de 5 minutes ! Tout se passe sur www.viensvoirmontaf.fr. Une fois l'offre en ligne, il faut simplement surveiller ses candidatures (notifiées par email) pour les accepter ou les refuser dès que possible.

Retrouvez notre tutoriel pour créer votre compte et votre offre de stage : *lien vers la vidéo YouTube montée*

Utiliser votre plateforme va-t-il me demander une organisation supplémentaire ?

Tout est pensé pour que notre plateforme soit la plus intuitive et facile d'utilisation possible. Vous êtes guidé·e à chaque étape et pouvez présélectionner vos semaines de disponibilité et le nombre maximal de candidatures que vous acceptez de recevoir. Seul·es les élèves dont la date de stage correspond pourront voir votre offre et y postuler dans la limite que vous avez fixée. Vous avez toujours le choix d'accepter ou rejeter une candidature, et de mettre votre offre hors ligne si vous n'avez plus de disponibilités d'accueil.

Je ne connais pas encore mon emploi du temps des prochaines semaines ou des prochains mois, puis-je quand même m'inscrire sur votre plateforme ?

Si vous êtes intéressé·e par la démarche d'accueil de stagiaires de 3e, vous pouvez à tout moment vous inscrire sur notre plateforme et créer un profil tuteur·rice. Vous pourrez publier une offre de stage plus tard, lorsque vous aurez de la visibilité sur votre emploi du temps et vos disponibilités !

Les élèves en 3e sont encore très jeunes pour faire un stage, en quoi ce stage de 3e est-il important ?

Le stage de 3e est à un carrefour de l'orientation, il est donc tout sauf anecdotique ! A l'issue de ce stage, les élèves devront choisir une filière, des options, et pour certain·e·s d'entre eux/elles, un métier. C'est un moment extrêmement important, souvent leur première immersion hors du cadre scolaire et familial. Bien préparé, l'impact de ce stage sur leur parcours est énorme : 82% des élèves qu'on accompagne revoient à la hausse leur ambition scolaire après le stage !

Comment vais-je occuper mon/ma stagiaire de 3e ? Que faire si je suis en rendez-vous ou en réunion pour qu'il/elle ne s'ennuie pas ?

Les stages pendant lesquels les élèves participent à vos réunions et déplacements sont souvent les plus marquants pour eux/elles ! Parmi nos tuteur·rices, nous avons des reporters de terrain, des médecins urgentistes en tournées, des chargé·es de clientèle en déplacement, de nombreux·ses avocat·es... Cela demande un peu d'organisation, mais sera d'autant plus riche pour l'élève qui vivra une véritable immersion dans votre contexte professionnel, sans doute très différent de son quotidien !

Si vous avez des impératifs auxquels vous ne pouvez pas emmener votre stagiaire, vous pouvez demander à l'un·e de vos collègues d'assurer un accueil pendant quelques heures.

Ce sera l'occasion pour votre stagiaire d'étoffer son tout nouveau réseau et de découvrir un autre métier : proposez-lui de transformer ce temps en challenge interview !

Vous pouvez également confier à votre stagiaire des missions en autonomie, telles que la réalisation d'une revue de presse, d'un organigramme, l'écriture de son rapport de stage, la tenue d'un lexique, etc.

ViensVoirMonTaf a répertorié pour vous de nombreuses idées d'activités : *lien vers le coin des pros*

N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir notre Guide des tuteurs et tutrices ViensVoirMonTaf, rempli d'idées pour que votre stagiaire réalise un stage de 3e de qualité !

Combien coûte l'accueil d'un-e élève en stage de 3e ?

L'accueil de stagiaires et l'utilisation de la plateforme ViensVoirMonTaf sont entièrement gratuits ! La seule recommandation que nous adressons aux professionnel·les est de prendre en charge les 5 repas de leur(s) stagiaire(s) pendant la semaine (et la fourniture de masques et gel hydroalcoolique en période de crise sanitaire) afin que cela ne représente pas un frein au bon déroulement du stage pour l'élève et sa famille.

Les élèves sont-ils/elles couvert-es par une assurance ? Dois-je en prendre une spécifiquement pour le stage ou demander à mon/ma stagiaire d'en fournir une ?

Les élèves de 3e accompagné-es par ViensVoirMonTaf sont couvert-es par leur convention de stage. Celle-ci est fournie par le collège, signée par toutes les parties (l'entreprise, l'élève et ses parents, et le/la principal·e du collège), et tient lieu d'attestation de responsabilité civile, il n'est donc pas nécessaire de prendre une assurance complémentaire ou demander à l'élève d'en fournir une.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le cadre légal du stage de 3e : *lien vers le doc cadre légal*

Faut-il prendre en charge les transports de mon/ma stagiaire de 3e ?

Le coût des transports est à la charge de l'élève. Si celui-ci est problématique, ViensVoirMonTaf ou son collège l'aideront.

Mon entreprise accueille déjà d'autres types de stagiaires (plus âgé-es, en bac pro, etc.), l'accueil de stagiaires de 3e est-il différent ?

Les stages de 3e ne sont pas des stages comme les autres. Les stagiaires de 3^e ne sont pas "productif-ves", en revanche, ils/elles sont particulièrement motivé-es, très curieux-ses, et vous permettent de redécouvrir votre métier et de créer une nouvelle dynamique de travail dans votre équipe ou votre service ! Il faut voir cet accueil d'une semaine comme un engagement court et impactant pour l'égalité des chances.

Pour en savoir plus sur les différents modèles d'accueil possible : *lien vers la page de présentation des types de stage*

Que faire si mon entreprise accueille déjà des enfants de collaborateur·rices en stage de 3e ?

Dans votre structure, il y a donc déjà des professionnel·les mobilisé·es par de l'accueil ! D'après notre expérience, accueillir deux élèves en même temps a des avantages : ils/elles peuvent se montrer moins impressionné·es et s'occuper entre eux/elles pendant les temps plus calmes ou d'indisponibilité.

Vous pouvez proposer aux collaborateur·rices qui demandent à accueillir leur enfant ou l'enfant d'un·e proche d'accueillir en binôme un·e élève issu·e de l'éducation prioritaire : ce sera l'occasion d'une belle rencontre et de mixité sociale dans votre entreprise.

J'aimerais devenir tuteur·rice, mais mon métier ne se prête pas à recevoir des stagiaires de 3e ?

Quand on est en 3e, tous les métiers sont potentiellement intéressants ! Le simple fait de changer de quartier, de découvrir le milieu de l'entreprise, et votre propre parcours de vie sont souvent ce qui marque le plus les élèves, plus que le contenu du métier lui-même ! Le stage de 3e est avant tout une rencontre avec le monde professionnel et des adultes bienveillant·es autres que leur famille et leur équipe pédagogique.

Si vous ne pouvez vraiment pas accueillir un stagiaire de 3e dans votre structure, nous vous proposons d'autres façons de contribuer à plus d'égalité des chances, c'est par [ICI](#) ! (redirige vers page bénévoles, mécénat de compétences...)

Les dossiers que je traite dans mon métier sont confidentiels, comment puis-je accueillir un·e stagiaire de 3e ?

Il est tout à fait possible de faire signer une clause de confidentialité à votre stagiaire pendant son stage de 3e. Si cela ne suffit pas, peut-être pouvez-vous lui faire découvrir des dossiers moins sensibles, éventuellement en concertation avec d'autres personnes de l'entreprise dont les missions seraient moins confidentielles !

Comment faire pour accueillir un·e stagiaire de 3e si je ne suis pas décisionnaire dans mon entreprise ?

L'accueil d'un·e stagiaire de 3e peut relever de la simple volonté individuelle d'un·e salarié·e, quelle que soit la taille de sa structure. Si vous n'êtes pas décisionnaire, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous organisions une rencontre ou un échange avec votre service RH ou RSE, responsable de l'accueil de stagiaires dans votre structure. Nous sommes habitué·es à accompagner des accueils dans des structures de toute taille et serions ravis de présenter plus en détail notre association et ses actions !